

# POLITIQUE FAMILIALE

MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT



Municipalité Lac-Beauport



Municipalité Lac-Beauport



Municipalité Lac-Beauport



Municipalité Lac-Beauport



Noémie Beaulieu

***LA FAMILLE  
AU COEUR DE NOTRE  
ENVIRONNEMENT ...***





Train, Patrick Laberge

***Avoir où aller,  
c'est avoir un  
foyer.***

***Avoir quelqu'un  
à aimer c'est  
avoir  
une famille.***

Donna Hedges

# TABLE DES MATIÈRES

Mot du maire	P. 3
Mot du conseiller responsable des questions familiales	P. 4
La municipalité de Lac-Beauport, un peu d'histoire	P. 5
L'importance des familles pour la Municipalité	P. 7
La famille	P. 8
La politique familiale	P. 9
La population et les familles	P. 10
Les attentes des familles	P. 13
La Municipalité agit déjà en faveur des familles	P. 15
Les champs d'intervention de la politique familiale	P. 17
1. en administration	P. 19
2. en environnement	P. 21
3. en urbanisme et développement du territoire	P. 23
4. en loisirs, culture et vie communautaire	P. 25
5. en sécurité publique	P. 27
6. en communications	P. 29
Plan d'action triennal et en assure le suivi	P. 31
Bibliographie	P. 32



Les petits coquins, Caroline Morneau



## **MOT DU MAIRE**

Nous savons tous que la municipalité de Lac-Beauport est un milieu où il fait bon vivre dans un environnement naturel qui favorise l'épanouissement d'une vie familiale de qualité.

Le conseil municipal entretient une vision de développement et d'aménagement de son territoire qui doit s'harmoniser aux besoins de sa population. Il favorise la vie familiale dans un environnement sain, convivial et aménagé dans le respect de la nature qui l'entoure. Notre objectif, en adoptant une politique familiale, est de renforcer le sentiment de fierté et de bien-être des familles qui ont choisi Lac-Beauport comme milieu de vie.

La politique familiale de Lac-Beauport découle du travail soutenu des membres du comité d'élaboration de cette politique que je remercie pour la qualité de leur contribution entièrement dédiée au mieux-être de leurs concitoyens. C'est toute notre collectivité qui profitera de cette avancée remarquable.

Je suis donc heureux de saluer l'adoption de la politique familiale de Lac-Beauport et de confirmer l'intention ferme de votre municipalité à "*Penser et Agir famille*" dans toutes les décisions qui relèvent de sa juridiction et à considérer la famille comme le maillon fort de notre communauté.

Michel Giroux,  
maire de Lac-Beauport

## **MOT DU RESPONSABLE DES QUESTIONS FAMILIALES**



Au nom du conseil municipal et du Comité Famille, c'est avec grand plaisir que je vous présente notre nouvelle politique familiale, fruit de deux bonnes années de travail. Il s'agit de l'aboutissement d'une démarche entièrement axée sur la concertation et l'écoute des besoins des familles de notre municipalité. Ce faisant, nous avons pu établir un ensemble de constats qui ont servi à dégager les fondements de la politique et à déterminer des domaines d'intervention pertinents et réalistes.

Depuis le début, nous nous sommes donné comme objectif fondamental de livrer une politique familiale centrée sur la personne, considérée avant tout comme membre d'une famille. Notre politique familiale énonce clairement notre parti pris envers les familles de notre municipalité, enfants, adultes et aînés confondus. Nous en sommes extrêmement fiers, d'autant plus que l'avènement de cette politique marque une étape cruciale dans l'évolution de notre communauté.

Je souhaite remercier sincèrement tous ceux et celles qui, de près ou de loin, ont contribué au succès de cette démarche. Je pense d'une façon bien particulière à mes collègues du Comité Famille, à nos partenaires des autres comités, commissions et organismes de la municipalité, au Carrefour Action municipale et Famille et à son représentant, monsieur Jean-Pierre Lamoureux, qui nous a accompagnés avec cœur et détermination tout au long de la démarche, ainsi qu'aux citoyens et aux citoyennes qui ont pris le temps de s'intéresser à nos travaux et à participer aux consultations publiques.

Il reste maintenant à mettre en oeuvre le plan d'action de cette politique. C'est avec le même enthousiasme qui nous anime depuis le début de cette belle aventure que nous tenterons de répondre de la façon la plus adéquate aux attentes des familles de Lac-Beauport!

André Parent,  
conseiller responsable des questions familiales

## **LA MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT, UN PEU D'HISTOIRE**

La municipalité de Lac-Beauport jouit d'un environnement privilégié. Nichée au beau milieu des montagnes, entourée de forêts, de lacs et de rivières, elle est l'endroit idéal pour les amoureux de la nature et les amateurs de plein air.

Lac-Beauport offre également un milieu de vie exceptionnel pour les familles: de grands terrains boisés, des services de qualité, un cadre tranquille et sécuritaire.

### **L'établissement sur le territoire**

Vers 1820, commence le défrichement du Waterloo Settlement, une concession de l'arrière-pays. Peu après, une centaine de colons s'implantent dans le « Brûlé », le long de l'actuel chemin des Lacs et un peu partout autour du lac Beauport.

Les paroisse et municipalité de Saint-Dunstan-du-Lac-Beauport sont officiellement créées en 1853. Les conditions de vie y sont alors difficiles. Au tournant du 20<sup>e</sup> siècle, une petite collectivité de quarante familles pratique une agriculture de subsistance et un peu d'élevage.

À partir de 1935, l'engouement pour les sports d'hiver et les activités récréatives et touristiques transforme l'endroit en une destination de villégiature recherchée.

## ***Une petite ville dans une grande Forêt***

La Municipalité connaît depuis le début des années 1970 un développement domiciliaire soutenu, qui représente un véritable défi pour le maintien de la qualité de son environnement.

La municipalité de Lac-Beauport fait partie de la MRC de La Jacques-Cartier dont la population s'élève à 27 745 personnes réparties sur un territoire municipalisé couvrant une superficie de 1 528 km<sup>2</sup> alors qu'un territoire non organisé (TNO) de 1 782 km<sup>2</sup> complète le territoire.

Lac-Beauport compte plus de 6000 citoyens sur une superficie de 61,27 km<sup>2</sup> selon les chiffres de Statistique Canada de 2006. Elle est la municipalité la plus peuplée de la MRC.



*Lac-Beauport, une communauté vivante de familles ...*

## L'IMPORTANCE DES FAMILLES

Impossible d'évoquer la famille sans penser à la nôtre, celle d'où nous venons ou bien à celle que nous avons créée. Elle est constitutive de notre personne et elle influence nos attitudes et nos comportements de tous les jours.

Au plan social, la famille est la cellule de base de la société et le lieu premier d'apprentissage, de socialisation et de transmission des valeurs. Les réalités familiales d'aujourd'hui sont nouvelles et inédites à plusieurs points de vue. La famille se vit ainsi sous plusieurs modèles. Les parents peuvent être mariés ou en union de fait. Elle peut être biparentale, monoparentale ou recomposée, mais ses fonctions demeurent les mêmes : mettre au monde les enfants, en prendre soin, les éduquer, les protéger et les mener vers la maturité. La famille conserve toujours une notion de permanence et constitue un patrimoine au travers des générations qui la prolongent dans le temps.

Il est dès lors aisé de réaliser l'importance des familles pour une municipalité. Les familles constituent les cellules citoyennes et démographiques de son territoire. Elles forment l'essence de la communauté, par l'apport de leurs engagements et par l'exercice de leurs responsabilités, particulièrement à l'égard des enfants et des adolescents. En effet, dans la famille, les membres s'apportent soutien mutuel, entraide et réponses aux besoins variés qui se présentent.

Les familles sont en quelque sorte les milieux de base, structurés et dynamiques qui forment la communauté.

L'histoire de la municipalité de Lac-Beauport n'est-elle pas d'ailleurs une histoire de familles ? Ce sont en effet les familles qui ont développé et enrichi la communauté de Lac-Beauport dans les domaines de l'agriculture, du récréotouristique, du sport et des loisirs. Pensons aux Laroche, aux Simons, aux Brunet, aux Alain pour ne nommer que celles-là qui font la renommée de Lac-Beauport.

La communauté des personnes et l'environnement exceptionnel de Lac-Beauport, en retour, ont permis l'épanouissement des familles et des enfants sous toutes les saisons et dans toutes les situations.



La Municipalité de Lac-Beauport reconnaît donc la famille comme le premier et le principal milieu de vie de ses citoyens et le noyau social et civique le plus adapté pour assurer la sécurité, l'éducation et le développement, notamment des enfants ou de ses membres qui ont des besoins particuliers, comme le manque de revenus, un handicap à surmonter ou un talent à développer. Cette reconnaissance inclut évidemment la dimension intergénérationnelle par le rôle indispensable mené par les grands-parents et les personnes âgées de la municipalité.

Si la Municipalité n'a pas à s'immiscer dans la sphère privée des familles, elle les reconnaît néanmoins pour leur rôle indispensable dans la vie de la communauté et se montre directement concernée par le soutien qu'elle peut leur apporter dans l'ordre de son champ de juridiction.

### **La définition**

Aussi, aux fins de la mise en œuvre de la politique familiale à Lac-Beauport, la famille se définit comme étant **un foyer où vivent ensemble au moins un enfant et un adulte unis par des liens affectifs ou de dépendance.**

Cette définition de la famille, la Municipalité la veut respectueuse des responsabilités des parents, ouverte et large à souhait, dénuée de jugement de valeur, mais soulignant la force intrinsèque de ce noyau de personnes qui engendre et dynamise la vie de la communauté de Lac-Beauport.

La nature et toutes ses composantes sont l'écrin d'un bijou qu'est la famille, l'âme et la raison d'être de la municipalité de Lac-Beauport.

## LA POLITIQUE FAMILIALE

Une politique familiale municipale est l'engagement des élus, des employés et des citoyens à «*penser et agir famille*» dans toutes les décisions qui relèvent de leurs juridictions. C'est identifier et mettre en œuvre la manière appropriée d'intervenir afin de soutenir les familles selon leurs besoins.

C'est considérer principalement la cellule familiale au lieu des individus qui la composent, comme modèle d'organisation de toute la vie d'une communauté.

Pour sa politique familiale, Lac-Beauport entretient une vision où le développement économique, l'aménagement de son territoire et la mise en valeur du patrimoine collectif s'harmonisent aux besoins familiaux et sociaux de sa population.

Elle veut favoriser la vie familiale dans un environnement sain, beau, convivial et aménagé pour respecter la nature. Elle veut rendre les familles fières d'appartenir à ce milieu où il fait bon vivre, autant comme bénéficiaires qu'actrices dans la concrétisation de cette vision.

Lac-Beauport assumera, en conséquence, le leadership de cette politique et l'exécution du Plan d'action qui en découlera.

La Municipalité les exercera en partenariat avec les représentants des familles, les groupes communautaires, les institutions publiques et privées de son territoire, pour développer la synergie et l'entraide qui sont nécessaires au développement d'une communauté agissante pour les familles.

Elle privilégiera des valeurs à l'égard des familles pour sa mise en application progressive :

- Le respect de la diversité et des situations actuelles des familles.
- La reconnaissance des parents comme les premiers responsables des enfants.
- Le soutien accordé aux familles en accord avec les besoins qu'elles auront identifiés.
- L'entraide et la solidarité de toute la population envers les familles.

Afin de concevoir une politique familiale appropriée aux familles de Lac-Beauport, il est sans doute important de les connaître ! Commençons par les statistiques; les chiffres les plus récents dont nous disposons proviennent du recensement fédéral de 2006. Ces données sont complétées par celles fournies par l'Institut de la statistique du Québec, la Commission scolaire des Premières Seigneuries et par les résultats d'un sondage administré auprès des citoyens en 2005.

## La population

La municipalité de Lac-Beauport compte actuellement 6 207 habitants.

En 2006, la population totale de Lac-Beauport était de 6 080 habitants. De 2001 à 2006, elle a crû de 560 habitants, ce qui correspond à une augmentation de 9,2 %, alors que l'ensemble de la population du Québec a connu une faible augmentation de 4,3 %.

La même année, la population se répartissait de la façon suivante : 22,8 % d'enfants de 0 à 14 ans, 60,6 % de personnes de 15 à 54 ans et 16,6 % de personnes âgées de plus de 55 ans.

**Tableau comparatif de la population lac-beauportoise répartie par tranche d'âge**

Tranche d'âge	2001	2006
0-14 ans	1 180 (21,4 %)	1 390 (22,9 %)
15-54 ans	3 535 (64 %)	3 685 (60,6 %)
55 ans et +	805 (14,6 %)	1 005 (16,5 %)
Population totale	5 520	6 080

En cinq ans, le nombre d'enfants de 0 à 14 ans a augmenté de 1,5 %, alors que le nombre des personnes âgées de 55 ans et plus est resté stable avec une légère augmentation de 0,9 %. Pour ce qui est de la tranche des 15 à 54 ans, même si son nombre a augmenté de 3 535 à 3 685, sa proportion a diminué, passant de 64 % à 60,6 %.

Il est intéressant de constater qu'en ce qui concerne le nombre des 0-14 ans, Lac-Beauport connaît une hausse un peu plus élevée que dans le reste du Québec.

### **Les ménages**

Entre 2001 et 2006, le nombre de ménages privés à Lac-Beauport est passé de 2 030 à 2 195. Cependant, le nombre de personnes par ménage a augmenté pendant cette période. Le nombre moyen de personnes par ménage est passé de 2,7 en 2001 à 2,8 en 2006. Cette même année au Québec, le nombre moyen de personnes par ménage est de 2,3.

Les ménages privés disposaient d'un revenu moyen annuel de 81 698 \$ en 2001, comparativement à 43 670 \$ pour les ménages de la Communauté métropolitaine de Québec, soit près du double. La langue principale à la maison comme au travail est le français. La religion chrétienne catholique est déclarée dans la très grande majorité des cas. Les 2/3 des personnes habitaient déjà la même adresse cinq ans auparavant; elles sont propriétaires. Très peu sont autochtones, font partie d'une minorité visible ou sont nées à l'étranger. Près de 40 % des résidents ont un certificat, un diplôme ou un grade universitaire. Le taux d'activité est élevé, 84,9 % pour les hommes et 76,8 % pour les femmes, surtout dans des professions dites libérales, alors que pour les exercer, on se déplace en voiture privée.

Toujours en 2006, les ménages étaient majoritairement unifamiliaux, soit 76,1% du total. Les ménages constitués d'une personne seule représentaient pour leur part 14,8%.

### **Les projections démographiques**

Selon l'Institut de la Statistique du Québec (ISQ), la MRC de la Jacques-Cartier suivra le profil d'évolution démographique suivant d'ici 2021: hausse de la population, hausse du nombre de ménages et ralentissement de la croissance démographique au delà de 2011. Par affiliation, on peut supposer que la population de Lac-Beauport évoluera de façon similaire. En appliquant un taux de croissance semblable à celui de la MRC, la population de Lac-Beauport atteindrait 6 500 personnes en 2021 avec 2,1 personnes par ménage.

### **Les familles proprement dites**

En 2006, 1 840 familles ont été recensées à Lac-Beauport. Près de la moitié (900) d'entre elles sont constituées d'un couple marié comptant 3,2 personnes en moyenne, 790 familles vivent en union libre avec 3 personnes et 150 sont des familles monoparentales avec 2,7 personnes.

Le revenu médian de toutes les familles de recensement en 2000 était de 77 059\$, alors qu'il s'établissait à 69 322\$ pour tous les ménages.

## Les enfants

Pour estimer le nombre des enfants, les données colligées par la commission scolaire des Premières-Seigneuries nous sont d'un précieux éclairage. Elles vont dans le sens du développement démographique prévu par l'Institut de la statistique du Québec.

La grande majorité des enfants du primaire fréquente l'école Montagnac. En 2006, ils étaient 555 élèves. Les prévisions de fréquentation pour la période 2006-2010, prévoient une hausse de 20 % en quatre ans.

Selon le ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine, il y a actuellement 596 enfants de 0 à 5 ans, soit l'âge de la clientèle des services de garde, ce qui est conséquent avec les prévisions scolaires.

### Prévisions de fréquentation de l'école Montagnac pour les années à venir

2006	555	
2007-2008	591	+36
2008-2009	583	-8
2009-2010	601	+18
2010-2011	668	+67

Plusieurs adolescents de Lac-Beauport fréquentent l'école Le Sommet avec d'autres jeunes du Nord de Québec, alors que d'autres fréquentent une école privée située à l'extérieur du territoire.

### Prévisions de fréquentation de l'école Le Sommet pour les années à venir

2006-2007	1131	
2007-2008	1137	+6
2008-2009	1120	-17
2009-2010	1104	-16
2010-2011	1062	-42

Une baisse de la fréquentation de 6,1% est prévisible pour la période 2006-2011.

## LES ATTENTES DES FAMILLES

Quelques éléments, tirés d'un sondage administré en 2005 concernant les caractéristiques et les attentes de la population et des familles de Lac-Beauport, corroborent ces données démographiques avec des indications d'ordre qualitatif.

La moyenne d'âge des répondants est de 46 ans. Ils ont fait des études universitaires et 78 % d'entre eux, ont trouvé un emploi, majoritairement à l'extérieur du foyer. Ils forment une population stable avec des revenus moyens de 82 930\$ par année. La moitié a des enfants de moins de 18 ans à la maison. Ils ont 1 ou 2 enfants ( 1,73 enfants par famille ) dont l'âge varie entre 5 et 15 ans.

On le constate de nouveau : la grande majorité des citoyens de Lac-Beauport vit en situation familiale. Les familles représentent les forces vives de cette communauté dont la population est aisée, scolarisée, soucieuse d'environnement, informée, dynamique et mobile.

À la lecture des éléments qui touchent plus particulièrement les familles et les enfants, on perçoit que les attentes de la population sont en train de changer.

Ceux et celles qui expriment des désirs de changements quant à l'avenir de la municipalité, sont les répondants qui ont des enfants à la maison ou qui désirent en avoir, qui résident à Lac-Beauport depuis 10 ans, et qui ont pour la plupart réalisé des études universitaires. Ils représentent plus de la moitié des répondants.

Ces personnes sont déjà les plus grandes utilisatrices des services municipaux ou de proximité, et elles souhaitent pour la municipalité un virage plus communautaire. Nous pouvons découvrir rapidement leur attachement et leur sentiment d'appartenance autour de l'école et des activités sportives, culturelles et de loisirs. Elles ont choisi d'habiter Lac-Beauport parce que la qualité de vie et de l'environnement naturel constituent un milieu idéal pour élever des enfants.

En ce qui concerne la vie municipale, les propos des répondants qui ont la responsabilité d'enfants sont souvent éloquent à l'égard des interventions municipales.

Les familles souhaitent en particulier :

- Que la Municipalité contribue à augmenter la solidarité, l'entraide et le sentiment d'appartenance, en luttant notamment contre l'isolement des familles et l'individualisme ambiant.
- Que la Municipalité préserve les acquis à l'égard des familles et des enfants.
- Que le développement de la Municipalité privilégie la qualité de vie des familles et des enfants dans sa démarche de révision du Plan d'urbanisme.
- Que la Municipalité agisse dans les domaines d'intervention suivants qui sont de sa juridiction :

**L'administration**

**L'environnement**

**L'urbanisme**

**Les loisirs, la culture et les sports**

**La sécurité**

**Les communications**

- Que la municipalité prenne fait et cause pour les besoins des familles et des enfants en collaborant avec les écoles, les services de garde et les entreprises privées de son territoire.

## LA MUNICIPALITÉ AGIT DÉJÀ EN FAVEUR DES FAMILLES

Un peu comme Monsieur Jourdain qui faisait de la prose sans le savoir, la Municipalité de Lac-Beauport agit déjà de belle façon avec les familles, les enfants et les adolescents. Les parents le reconnaissent et l'apprécient.

Dans le domaine de la sécurité publique, la Municipalité a pris récemment des mesures pour contrer la vitesse excessive des véhicules sur les chemins municipaux.

Le nouveau Plan d'urbanisme qui prendra effet en 2008, prévoit des mesures visant l'amélioration de la qualité de vie, la protection de l'environnement, le développement récréotouristique, l'utilisation rationnelle et équitable du territoire et de ses ressources, la diversité socioéconomique et enfin le développement du sentiment d'appartenance au milieu.

La Municipalité a à cœur le développement des structures d'accueil pour les enfants. L'an dernier, elle a appuyé deux projets d'envergure : l'ouverture d'un nouveau service de garde, *Il était une fois au Lac-Beauport ...* et l'agrandissement de l'école Montagnac. Elle entend poursuivre ses efforts en ce sens, en 2008, en développant la zone communautaire et en y aménageant de nouveaux espaces de jeux pour les jeunes. Ces aménagements visent à améliorer la qualité des services offerts. La bibliothèque, les terrains de soccer, de tennis, de pétanque et la piste multifonctionnelle, sont très populaires.

L'agrandissement du club nautique et le réaménagement de la plage publique ont été réalisés récemment. Ce site est déjà reconnu comme étant un lieu privilégié de détente, d'apprentissage, de divertissement et de rassemblement.

La qualité des services, des programmes et des équipements de loisir disponibles sur le territoire, ainsi que la richesse de la vie culturelle contribuent au bien-être et à l'épanouissement de la personne, de la famille et de la vie communautaire.



En environnement, de nombreuses mesures ont été prises en partenariat avec des organismes pour assurer la qualité de l'eau, la gestion optimale des matières résiduelles et la protection des plans et cours d'eau.

L'information concernant la Municipalité est dorénavant accessible en un « clic », et le journal *La Chronique* s'améliore de façon continue.

Le dynamisme, l'esprit d'initiative et la passion habitent ceux qui animent la Maison des Jeunes, le Club de vélo de montagne, le Club de tennis, la Guilde artistique, le Club de ski acrobatique, le Club de ski Le Relais, le Club de l'âge d'or, le Groupe vocal Kaléidoscope, l'Association nautique du lac Bleu, le Club de pétanque, le Club de ski de fond, l'Association de soccer, la troupe de théâtre les Scèn' Eux, ou encore le Comité de la bibliothèque, pour n'en nommer que quelques-uns...

Plusieurs événements ponctuent la vie de la communauté et sont l'occasion de rencontres familiales fort fécondes : le Symposium d'Aquarelle, le Tournoi de hockey sur le lac, le Triathlon de la Station touristique, le Tournoi de golf, la Fête nationale, la Fête des voisins, le Salon Art et Artisanat, la Journée de l'environnement ...

La politique familiale contribuera à l'effervescence de tous ces événements et insufflera un nouveau dynamisme à tous les organismes. Elle enrichira le programme d'activités en fournissant un esprit nouveau et une convergence d'intervention au moyen d'un aide-mémoire familial, d'un *"penser et agir famille"*, mis en lumière par des valeurs et des objectifs partagés par toute la population de Lac-Beauport.

La Municipalité reconnaît les besoins des familles, se donne un rôle de catalyseur et établit des partenariats

**La Municipalité entend “*penser et agir famille*” en six domaines qui relèvent de sa juridiction:**

1. en administration
2. en environnement
3. en urbanisme et développement du territoire
4. en loisirs, culture et vie communautaire
5. en sécurité publique
6. en communications

Un concours de dessins a été réalisé en 2007 sur le thème *Une journée en famille à Lac-Beauport...* Une quinzaine d'enfants ont participé au concours. Voici les oeuvres de quelques-uns de ces jeunes participants.

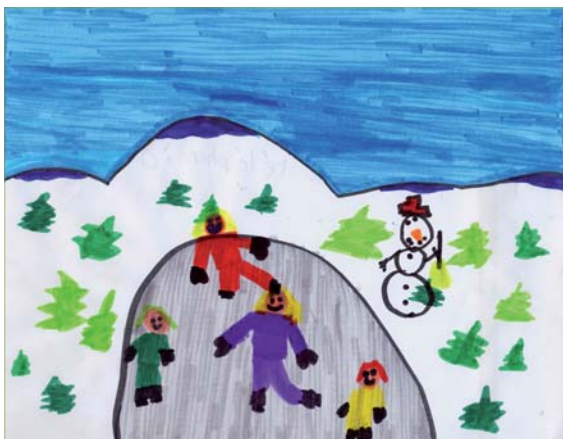
Un concours de photographies a également été organisé, les meilleurs clichés illustrent le document.



Léa Desmartis,  
8 ans



Félix Lebel,  
8 ans



Joséanne Gaudreau  
8 ans

### Constat

La Municipalité de Lac-Beauport offre déjà un milieu de vie familiale fort propice, mais elle veut développer davantage ce cadre de qualité dans un site exceptionnel où les actions à caractère environnemental, économique, sportif, social, culturel et touristique favoriseront la beauté, l'harmonie, la sécurité et le sentiment d'appartenance de sa population.

La politique familiale fournit à la Municipalité le cadre qui lui permettra de moduler son développement en réponse aux besoins exprimés par les familles.



*Douce grand-maman, Nancy Gauthier*

**Orientations**

**Actions/mesures/moyens**

<p>1. Lac-Beauport assurera le leadership de la politique familiale municipale et du plan d'action triennal qui en découle.</p>	<p>1.1 Intégrer le comité d'élaboration de la politique familiale municipale à la Commission des loisirs, de la culture et de la vie communautaire afin d'assurer le suivi progressif du plan d'action triennal.</p> <p>1.2 Confier à la Commission des loisirs, de la culture et de la vie communautaire le mandat d'assumer la veille politique et administrative nécessaire quant à l'impact de tout projet municipal sur la vie familiale.</p>
<p>2. La Municipalité exercera son leadership en partenariat avec les représentants des familles, les groupes communautaires, les institutions publiques et privées de son territoire.</p>	<p>2.1 Susciter des échanges pouvant déboucher sur des partenariats efficaces.</p>
<p>3. La Municipalité favorisera et encouragera les initiatives de ses partenaires en leur procurant l'expression des attentes des parents de Lac-Beauport.</p>	<p>3.1 Réaliser des sondages, des consultations et organiser des rencontres de citoyens autour d'enjeux liés à la vie familiale.</p>
<p>4. La Municipalité se préoccupera de la conciliation famille et travail pour les familles de son territoire et pour ses employés.</p>	<p>4.1 Examiner les horaires d'accès aux différents services municipaux en fonction des besoins des contribuables-parents qui ont des obligations familiales.</p> <p>4.2 Faciliter les inscriptions et les transactions avec les services municipaux par le biais des nouvelles technologies.</p> <p>4.3 Continuer d'offrir certaines conditions de travail avantageuses aux employés qui ont des obligations familiales.</p>

### Constat

La Municipalité réalise que les parents sont très conscients de l'importance de la sauvegarde de l'environnement et de la beauté naturelle du territoire de Lac-Beauport. Préoccupés par la qualité du milieu qui est mise à la disposition de leurs enfants aujourd'hui et dans l'avenir, les parents en reconnaissent la valeur et se montrent sensibles aux dangers qui risquent de les détériorer.

En fait, la protection de l'environnement et la beauté du paysage prennent leur sens parce que des familles y vivent et y interagissent.

La Municipalité reconnaît en conséquence les familles parmi les meilleures ressources pour en conserver la qualité et en assurer la pérennité, dans un juste équilibre entre le développement physique du territoire et le développement humain.



**Orientations**

**Actions/mesures/moyens**

<p>1. La Municipalité considérera les familles comme des partenaires dans la préservation de la qualité de son environnement.</p>	<p>1.1 Sensibiliser les représentants des familles à la prévention et les impliquer dans une perspective de développement durable et dans les projets de préservation de la nature.</p>
<p>2. La Municipalité continuera d'impliquer les familles dans des actions concrètes liées à la qualité du milieu de vie, du patrimoine et de l'environnement.</p>	<p>2.1 Équiper les familles et les enfants pour poser des gestes concrets, par des activités d'éducation à la protection de l'environnement et à la consommation responsable, à l'embellissement des milieux de vie naturels.</p> <p>2.2 Organiser des corvées familiales occasionnelles.</p>

## Constat

L'aménagement du territoire n'a de sens que s'il est adapté aux personnes et aux familles résidentes et que si l'urbanisme prend en compte les facteurs sociaux et communautaires particuliers qui les concernent.

## Orientations

## Actions/mesures/moyens

1. La Municipalité verra à conjuguer l'aménagement de son territoire avec le développement de la qualité de vie des familles.	1.1 Intégrer les préoccupations à l'égard des besoins de la vie familiale dans le Plan directeur aux chapitres du développement communautaire et du développement domiciliaire.
2. La Municipalité contribuera au développement du sentiment d'appartenance des familles et des enfants.	2.1 Poursuivre l'aménagement de la zone communautaire. 2.2 Désigner d'un nom rassembleur la zone communautaire. 2.3 Favoriser l'aménagement de parcs adaptés aux familles dans les secteurs développés et prévoir l'implantation de parcs de quartier dans les nouveaux développements domiciliaires.
3. La Municipalité favorisera les déplacements sécuritaires et facilitera l'interconnexion et le rapprochement des différents quartiers pour faciliter la création de liens et renforcer le sentiment de sécurité de la population et chez les enfants.	3.1 Prévoir une meilleure circulation entre certaines zones de la municipalité, par des sentiers par exemple, de manière à favoriser d'autres moyens de transport que l'automobile. 3.2 Réaménager ou aménager des voies de circulation qui soient plus sécuritaires, en identifiant par exemple les secteurs à risques ou plus dangereux. 3.3 Planifier l'aménagement de pistes multifonctionnelles sécuritaires.



Les familles ont choisi d'habiter Lac-Beauport en raison de la qualité de vie et de l'environnement naturel qui constituent des situations idéales pour élever des enfants.

## Orientations

## Actions/mesures/moyens

4. La Municipalité contribuera au développement de transport alternatif et assurera le maintien de transports adaptés pour les personnes handicapées et les personnes à mobilité réduite.	4.1 Étudier l'établissement d'organismes de transport collectif et alternatif sur notre territoire.
5. La Municipalité permettra des modes variés et plus diversifiés d'habitations résidentielles et l'aménagement de concepts de résidences pour aînés qui vont permettre le maintien des liens familiaux.	5.1 Maintenir une offre d'habitation adaptée où les générations pourront se côtoyer. 5.2 Faciliter l'émergence d'une offre d'hébergement regroupé pour les aînés. 5.3 Envisager des mesures fiscales favorisant la bi-génération.
6. La Municipalité contribuera à rendre accessibles aux familles les différents plans d'eau de son territoire.	6.1 Maintenir un accès public de qualité au lac Beauport. 6.2 Examiner les possibilités d'accessibilité aux autres lacs.

### Constat

La Municipalité offre déjà, aux différents membres de la famille, un ensemble d'activités culturelles, sportives et de loisirs fort variées et de qualité où les lieux et les saisons sont bien utilisés.

Tout en appréciant cette situation, les parents désirent que la Municipalité contribue à augmenter la solidarité, l'entraide et le développement du sentiment d'appartenance, de même qu'à lutter contre l'isolement des familles et l'individualisme ambiant.

La Municipalité fait sien le souhait des parents du maintien, sinon du développement d'activités communautaires qui permettront à tous les membres de la famille d'y participer; de l'aménagement de lieux et de l'organisation d'occasions de rassemblements qui vont favoriser les liens intergénérationnels et la convivialité du tissu social.

### Orientations

1. La Municipalité entend favoriser davantage le sentiment d'appartenance et apporter des réponses aux besoins des familles par des activités organisées en fonction d'une approche familiale et intergénérationnelle conviviale.

### Actions/mesures/moyens

1.1 Privilégier et donner un caractère familial aux grands rassemblements intergénérationnels déjà prévus : fête des bénévoles, fête des voisins, fête nationale, etc.

1.2 Élaborer une offre de services dans une perspective familiale, par exemple des activités où les membres des familles pourront participer ensemble, ou encore penser les équipements en fonction des familles, ou prévoir un volet familial pour accompagner toute activité à caractère collectif.

1.3 Produire un Guide de la famille.

## Orientations

## Actions/mesures/moyens

2. La Municipalité entend lever progressivement les obstacles physiques qui subsistent à l'accès aux lieux communautaires, aux installations sportives et ceux liés à l'accessibilité financière à certaines activités offertes aux membres des familles.

2.1 Faciliter une plus grande accessibilité aux installations communautaires et aux sentiers en milieu naturel.

2.2 Organiser une journée particulière réservée aux familles, dans les installations municipales.

2.3 Maintenir une tarification familiale pour les activités municipales.

2.4 Envisager la gratuité pour la bibliothèque municipale.

2.5 Envisager l'offre d'une carte multiaccès pour les activités municipales destinées aux membres des familles.

3. La Municipalité favorisera la disponibilité de services de proximité à l'égard des besoins des familles ayant de jeunes enfants.

3.1 Encourager le développement des services à la petite enfance, notamment des services de garde variés.

3.2 Mettre en place une structure d'accueil parents-enfants favorisant les échanges sociaux et ludiques.

4. La Municipalité entend renforcer le caractère communautaire et rassembleur des installations des écoles et du centre communautaire.

4.1 Renforcer l'entente entre la Municipalité et les écoles pour l'utilisation communautaire, culturelle et sportive des installations et des ressources des écoles Montagnac et Le Sommet.

4.2 Poursuivre l'offre de service pour les enfants et les adolescents lors de la saison estivale et des périodes de relâche scolaire.

5. Tout en privilégiant les activités familiales avec et pour les enfants, la Municipalité offrira des activités appropriées aux adolescents et aux aînés.

5.1 Développer et diffuser efficacement l'offre d'activités pour les adolescents.

5.2 Favoriser la participation des aînés.

5.3 Encourager les activités à caractère multi-générationnel.

## Constat

La Municipalité veut relever le principal défi que lui lancent les familles pour les prochaines années, la lutte contre l'isolement entre les citoyens de différents âges et entre les différents secteurs géographiques de la municipalité.

## Orientations

## Actions/mesures/moyens

1. La Municipalité, tout en voulant en préserver le cachet naturel, entend travailler avec les familles pour améliorer la sécurité et le sentiment de sécurité sur le territoire.

1.1 Examiner et améliorer l'éclairage dans les nouveaux chemins en conformité avec la politique d'éclairage de la Municipalité.

1.2 Examiner et améliorer la signalisation, ainsi que la visibilité des numéros civiques et des noms de rue en conformité avec les politiques d'affichage et d'éclairage de la Municipalité.

1.3 Favoriser la sécurité des usagers aux abords des chemins et dans les sentiers pédestres.

2. La Municipalité veut contribuer au développement du sens du civisme à l'égard des personnes, en particulier auprès des enfants, des adolescents et des personnes âgées.

2.1 Mener des campagnes d'éducation concernant la diminution de la vitesse, le partage des voies de circulation et le respect des besoins des personnes des différentes générations qui les empruntent.

**Orientations**

**Actions/mesures/moyens**

3. La Municipalité entend améliorer le bilan déjà positif de la sécurité des citoyens.

3.1 Maintenir l'efficacité du plan d'intervention d'urgence contre les incendies et l'améliorer s'il y a lieu, notamment dans les parcs et dans les sentiers.

3.2 Informer la population de ce plan d'urgence dans nos médias.

3.3 Organiser des rencontres entre les policiers et la population.

3.4 Favoriser l'émergence de comités de surveillance de quartier.

4. La Municipalité entend agir stratégiquement à l'égard de la délinquance et s'assurer d'une intervention adéquate par les forces de l'ordre.

4.1 Bonifier le protocole avec les animateurs de milieu et les policiers de la Sûreté du Québec pour toute intervention touchant un membre de la famille.

**Constat**

Le partenariat avec les familles et la reconnaissance de l'importance de leur rôle passent par l'information, l'interaction et des outils de communication variés et appropriés.



*Première rencontre, Nancy Gauthier*

**Orientations**

**Actions/mesures/moyens**

1. La Municipalité marquera sa reconnaissance à l'égard des familles et rendra visible son attachement à ceux et celles qui ont la responsabilité éducative des enfants et des adolescents.

1.1 Faire connaître la politique familiale de Lac-Beauport par une publication soignée.

1.2 Célébrer la Semaine québécoise des familles en mai.

1.3 Donner un caractère familial à la Fête des voisins.

1.4 Adopter un pictogramme familial qui accompagnera l'information émanant de la Municipalité.

2. La Municipalité rendra facilement accessible toute l'information sur les activités familiales.

2.1 Consacrer une rubrique sur la vie familiale dans La Chronique et sur le site Internet de la Municipalité.

2.2 Utiliser le site Internet afin de faire connaître les ressources municipales et régionales pour les familles.

3. La Municipalité favorisera de nouveaux moyens de communication et d'information pour joindre la population.

3.1 Chercher des moyens novateurs pour recueillir des opinions ou diffuser l'information.

4. La Municipalité continuera d'accueillir les familles qui s'installent sur le territoire et soulignera l'arrivée des enfants.

4.1 Continuer de souligner de façon officielle l'accueil des nouvelles familles.

4.2 Inciter les familles à souligner l'arrivée d'un enfant par la plantation ou la désignation spécifique d'un arbre.

## *LA MUNICIPALITÉ SE DONNE UN PLAND'ACTION TRIENNAL ET EN ASSURE LE SUIVI*

En regard des orientations et de chacun des objectifs de la politique familiale, sont prévues des pistes d'actions qui les concrétisent. Ce document intitulé Plan d'action triennal, d'allure plus administrative, sera la feuille de travail de la Commission des loisirs, de la culture et de la vie communautaire, à qui le Conseil municipal confie le mandat d'assurer le suivi de la politique familiale municipale.

Présidée par le conseiller responsable des questions familiales, la Commission exercera sa vigilance en questionnant et en évaluant l'état de réalisation des mesures en fonction de l'échéancier prévu. Il fera rapport au Conseil municipal et présentera ses recommandations au moins une fois l'an, à l'occasion de la préparation du budget de la Municipalité.

Cette commission verra à vérifier la qualité familiale de tout projet en fonction d'indicateurs de qualité de la vie familiale et communautaire. Cette vigilance assurera, entre autres, le travail partenarial avec les familles de Lac-Beauport et, ainsi, favorisera une nouvelle manière de penser, conforme aux besoins des parents et des enfants, de nature à guider le sens des projets de la Municipalité.

Il pourra établir notamment des passerelles entre les différentes politiques en préparation ou les différents domaines d'intervention de la Municipalité pour faire valoir les orientations de la politique familiale.

Les membres de la Commission des loisirs, de la culture et de la vie communautaire auront une vision large et l'oreille attentive, à l'unisson de toute la population, dans la grande diversité des activités et des services qui sont offerts par la Municipalité. Ils se trouveront bien placés pour recueillir l'opinion et l'expression des satisfactions et des attentes des parents, des adolescents et des enfants, des aînés dans la vie quotidienne.



Carrefour Action municipale et famille ( CAMF ), *Guide d'information sur l'action municipale en faveur des familles*. Novembre 2004, Greenfield Park, 12 p.

Comité d'élaboration de la politique familiale municipale de Lac-Beauport, *Mémoire en regard de la démarche de révision du Plan d'urbanisme*, 28 novembre 2006, 10 p.

Commission scolaire des Premières Seigneuries, *Projection de la clientèle préscolaire et primaire de 2006-2007 à 2010-2011 et Projection de la clientèle secondaire de 2006-2007 à 2010-2011*. Janvier 2006, Québec. Tableaux.

Conseil de développement de la recherche sur la famille du Québec ( CDRFQ ), Dossier famille et municipalités. *Bulletin Recherches sur la famille*, hiver 2004, 16 p.

Impact Recherche, Sondage auprès de la population de Lac-Beauport. Juin 2005, Québec, 65 p.

Municipalité de Lac-Beauport, *Rapport sur la situation financière de la municipalité et sur les orientations générales pour l'exercice 2007*. Décembre 2006. M. le Maire, Michel Giroux.

Pluram, Municipalité de Lac-Beauport, *Plan d'urbanisme, diagnostic*. Juin 2006, doc. 5169 F55126. Québec. 38 p.

***Le comité d'élaboration de la politique familiale était composé de :***

Mme Maria Chevair, directrice de la garderie *Il était une fois au Lac-Beauport...* ,  
Mmes Geneviève Forget, Danielle Potvin et Nadine Pradet, de la Commission des loisirs, de la culture et de la vie communautaire,  
M. André Parent, président du comité et conseiller municipal responsable de la politique familiale  
Mme Sylvie Chartier, conseillère municipale,  
M. Jean-Pierre Lamoureux, personne-ressource du Carrefour Action Municipale et Famille, recherche, rédaction et secrétariat du comité,  
Mme Mélanie Morneau, coordonnatrice à la culture et à la vie communautaire de la municipalité.

Mmes Linda Girard et Madeleine Pouliot, ainsi que MM. François Bilodeau et René Dion ont également participé à certaines étapes des travaux du comité.

Le comité tient à remercier le ministère de la Famille et des Aînés pour sa contribution financière.

Pour obtenir des renseignements sur la politique familiale, vous pouvez consulter :  
La "*Chronique*" ou le site Internet de la Municipalité  
[www.lac-beauport.ca](http://www.lac-beauport.ca)

Municipalité de Lac-Beauport  
65, chemin du Tour-du-Lac  
Lac-Beauport ( Québec )  
G3B 0A1  
( 418 ) 849-7141

novembre 2007

**WWW.LAC-BEAUPORT.CA**

